



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Novembre 2017

Edit0



Il y a presque 2 ans nous étions appelés aux urnes afin de choisir les élus qui nous représenteront à la nouvelle Région Grand Est, petit territoire quasiment deux fois plus grand que la Belgique... Cette réforme territoriale décidée par notre ancien gouvernement ne faisait de loin pas l'unanimité en Alsace...

Jean Rottner, ancien maire de Mulhouse, avait d'ailleurs lancé une pétition pour un projet alsacien alternatif à la fusion Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne et avait recueilli un grand nombre de signatures.

Aujourd'hui, le voilà élu président du Conseil Régional Grand Est suite à la démission de Philippe Richert !

Pour rappel, cette réforme avait pour objectifs entre autres, de simplifier le mille-feuille administratif, gagner en pragmatisme et faire d'importantes économies. Pour l'instant et d'après ce que l'on peut lire, c'est juste l'inverse qui se passe...

Mais là, ce n'est probablement pas le plus grave ! En effet, nous avons lu dans la presse que les anciens panneaux Région Alsace, implantés du nord au sud de notre région de cœur, vont être remplacés par des panneaux Région Grand Est. Ce n'est peut-être qu'une anecdote sans grande importance, et pourtant, elle est symptomatique de la volonté de gommer petit à petit le territoire alsacien. Comment peut-on vouloir faire disparaître une région aussi riche en histoire, en culture, en identité, en diversité, au nom de quelques hypothétiques économies ? Nous sommes allés beaucoup plus loin qu'une simple fusion administrative. En espérant que nos élus s'en rendront compte rapidement.

Jérôme BAUER



Exercice d'automne des sapeurs-pompiers



Exposition indienne organisée par Terre des Hommes



Fête patronale Saint-Michel



Bourse aux loisirs créatifs



Distribution sacs bio déchets



Bourse vêtements et jouets enfants

Photos :

Marie GUILLON - Gérard HIRTZ
Micheline RITTER - Francis ZIESSSEL

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Nous avons été gratifiés d'un mois d'octobre exceptionnel tant du côté des températures que des heures d'ensoleillement. Tant mieux pour les viticulteurs ou autres agriculteurs car cette météo, qui leur était très favorable, a permis de rentrer tranquillement leurs récoltes. Revers de la médaille et non des moindres : qu'en est-il de notre trésor qu'est la nappe phréatique qui souffre actuellement d'un déficit d'apport en eau, ressource naturelle si précieuse et indispensable à la vie ?

Quelques nouvelles brèves...

248 foyers sur environ 800 que compte notre commune, se sont rendus sous le chapiteau pour récupérer un rouleau de sacs bio mis à disposition par Colmar Agglomération. Petit rappel : ces sacs étant biodégradables, leur durée d'utilisation n'excède guère une année.

L'église était bien remplie et l'autel magnifiquement fleuri à l'occasion de notre fête patronale Saint-Michel. Il est vrai que parmi les fidèles se trouvait une quarantaine de paroissiens venant de la ville de Voujeaucourt située près de Montbéliard. Ce groupe a profité de « sa » Saint-Michel pour venir déguster le repas choucroute servi par l'association « Le coup de main » et flâner dans les rues d'Eguisheim sous la conduite de notre curé Jean-Luc Lorber.

Quatre amicale ou associations ont tenu leur assemblée générale avec la présence de représentants de la municipalité. Il s'agit de l'Amicale des élus, des associations Phoenixia, du Comité des Fêtes (Marché de Noël) et des Jolis Mollets.

Parmi les autres activités associatives, les Grenouilles sportives ont organisé leur bourse aux jouets et vêtements et les Grenouilles s'éclatent, celle aux loisirs créatifs.

Du côté de nos sapeurs-pompiers, nous avons encore pu constater leur dynamisme et leur savoir-faire lors de l'exercice d'automne qui s'est déroulé à la menuiserie Gantzer située dans la zone artisanale en présence de représentants de la municipalité.

Dans le cadre de l'opération « Le jour de la nuit » destinée à sensibiliser la population à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, nous avons éteint symboliquement l'éclairage du lavoir dans la nuit du 14 au 15 octobre.

L'Inde était au cœur de l'exposition et du repas proposés par Terre des Hommes AL68, qui mène quelques projets dans ce pays. Président de l'association, Jean-Paul Dupont, entouré de bénévoles très impliqués, a reçu les élèves de l'école élémentaire. Bravo pour cette belle initiative qui a suscité l'intérêt de nos écoliers et régaler quelques 82 convives.

Décès de Monsieur Joseph Villemin dit « Joseph »...

Joseph nous a quittés le 28 septembre dernier à l'âge de 85 ans. Vendeur de voitures, élu, sapeur-pompier, chasseur et garde-chasse, Joseph était surtout très impliqué dans la vie communale : Conseiller municipal de 1977 à 1995 soit 18 années, sapeur-pompier de 1965 à 1993, soit 28 ans dont les 10 dernières en tant que chef de corps, Joseph était également un sportif accompli. Il excellait dans les parcours sportifs ou cross réservés aux sapeurs-pompiers. Par la suite, il s'était occupé de l'organisation de ces différentes compétitions sur le secteur de Colmar. Joseph était également responsable de l'organisation des jeux inter-villages réservés aux sapeurs-pompiers avec les villages voisins. Oui, la grande famille des soldats du feu perd quelqu'un qui leur était très cher et qui s'est investi sans compter pour la population de notre village. La devise « courage et dévouement » est de circonstance s'agissant de l'implication de Joseph dans les activités « sapeurs-pompiers ».

Cérémonie du Souvenir...

Depuis plusieurs années, il était convenu que la cérémonie du 11 Novembre traditionnellement organisée le 10, se fasse en alternance à Herrlisheim et à Obermorschwihr. Pour la première fois cette année, le dépôt de gerbe au monument aux morts de **Herrlisheim** se fera le 10 novembre à 18h30 en présence des anciens combattants et des sapeurs-pompiers, et sera suivi à 19h d'une messe en mémoire des victimes de la Première guerre mondiale à **Obermorschwihr**.

C'est à venir...

Le programme des manifestations du mois de novembre étant assez dense, nous vous invitons à en prendre connaissance en page 3 du présent bulletin communal.

Enfin, comme tous les ans, nos sapeurs-pompiers passeront dans les foyers de la commune pour vous proposer leur traditionnel calendrier. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

CEREMONIE DU SOUVENIR A OBERMORSCHWIHR

La cérémonie du Souvenir organisée traditionnellement le 10 novembre dans notre commune aura lieu à Obermorschwihr. La messe du Souvenir sera célébrée à 19 h en l'Eglise Saints-Philippe-et-Jacques à Obermorschwihr.

Cette cérémonie sera précédée d'un dépôt de gerbe au monument aux morts de Herrlisheim, à 18 h 30, par le maire et le président de l'U.N.C., en présence des sapeurs-pompiers.

Un vin d'honneur sera servi aux participants, dans la salle « Côté Jardin » à Obermorschwihr.

GUIDE DES SORTIES DANS LE GRAND PAYS DE COLMAR

Le guide du 2^{ème} semestre 2017 est toujours disponible au secrétariat de la mairie.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les enfants scolarisés à Herrlisheim ont repris le chemin de la bibliothèque les 16 et 17 octobre derniers, pour le plus grand plaisir de tous. Accueillis par les bénévoles, ils ont pu choisir des livres parmi le fonds qui s'enrichit continuellement.

Rappel : la bibliothèque sera fermée le mardi 31 octobre. Réouverture aux horaires habituels après les vacances de la Toussaint !

L'équipe des bénévoles

AGENDA

NOVEMBRE

- 10 Cérémonie du Souvenir
Dépôt de gerbe à Herrlisheim
Messe et dépôt de gerbe à Obermorschwihr
- 19 Représentation théâtrale de la Comédie de l'Est
« Juliette et les années 70 » (salle Saint-Michel à 17 h)
- 19 Bourse aux jeux de sociétés *Les Grenouilles s'éclatent*
- 21 AG ADEM'OH
- 25 Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers

DECEMBRE

- 2 et 3 Marché de Noël
- 6 Passage de St Nicolas
- 10 Jeux de Noël *Les Grenouilles s'éclatent*
- 16 Fête de Noël HEC (Escrime)
- 17 Concert ADEM'OH

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs de 15 à 64 ans : 885 (source INSEE)	Octobre 2016	Octobre 2017
Femmes	37	42
Hommes	47	44
Total	84	86
Demandeurs d'emploi indemnisés	70	62
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	24

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :
 - n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 01, parcelles 17, 37 et 87 (14 rue du Fossé), section 37, parcelle 471/76 (2-4 rue de l'Elsbourg), section 38, parcelle 83/54 (34 rue de la Gare), section 38, parcelle 86/54 (rue de la Gare), section 38, parcelles 187/48 et 189/49 (20 rue de la Gare), section 38, parcelle 184/18 (1 rue des Mésanges), section 40, parcelle 397/0083 (7 rue du Château),
 - a signé les marchés pour l'aménagement des trottoirs Route du Vin et Rue du Vignoble pour un montant de 209 654,50 € HT (VRD) + 68 221,50 € HT (éclairage public).
4. Le conseil municipal approuve la grille tarifaire 2018 de la taxe de séjour qui restera identique à celle fixée pour l'année 2017.
5. A la demande du préfet, le conseil municipal retire sa délibération du 12 juillet sur l'adhésion à la section « tourisme » du SIVOM du Canton de Wintzenheim. En effet, en application de la loi Nôtre, la promotion touristique est une compétence obligatoire de Colmar Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2017.
6. Le conseil municipal approuve la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Colmar Agglomération pour l'aménagement de trottoirs route du Vin et rue du Vignoble. Elle concerne la réalisation des infrastructures d'eaux pluviales prises en charge par Colmar Agglomération pour un montant de 38 500 € TTC.
7. Le conseil municipal approuve la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin dans le cadre de l'aménagement de trottoirs route du Vin (RD 121) et rue du Vignoble pour la part affectant l'emprise de la route départementale et notamment pour la réalisation du calibrage de la portion de route concernée par les travaux.
8. Le conseil municipal approuve la convention de financement pour la réalisation du réseau d'initiative publique régional de très haut débit à signer avec la Région Grand Est et 9 autres communes membres de Colmar agglomération.

Une contribution forfaitaire de 175 € par prise est demandée à la commune. Ce montant est net de taxe (car lié à une subvention d'équipement) et ne sera ni révisable, ni actualisable. La Région se base sur le nombre de prise établi en 2013, qui s'élève pour la commune de Herrlisheim à 892 prises, ce qui représente donc un montant total de 156 100 € à verser à la Région Grand Est, après la réalisation des travaux.
9. La commune souhaite réhabiliter le presbytère, afin de se conformer à son agenda d'accessibilité programmé établi en septembre 2015.

Le projet est discuté depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, il est proposé de dédier une partie du rez-de-chaussée (F2 + 1 bureau mis aux normes ERP) aux activités de la Paroisse et à l'accueil des pèlerins du Chemin de Compostelle, et de déplacer la chapelle dans l'aile droite de l'Eglise Saint-Michel.

La commune devra conclure un bail emphytéotique avec l'organisme bailleur d'une durée de 55 ans, participer financièrement à l'opération pour un montant de 49 000 €, louer à Colmar Habitat le logement de 2 pièces et le bureau situés en rez-de-chaussée qui seront ensuite mis à disposition de la Paroisse, et mettre en place une concession pour 8 places de stationnement destinées aux logements aidés.

Un bail précaire et révocable sera signé, le Curé étant logé à Eguisheim, mais il est précisé que la Paroisse pourra jouir de ces locaux aussi longtemps qu'elle le souhaite.

Dans le cadre de ce bail, Colmar Habitat supportera l'ensemble des travaux et percevra en contrepartie les loyers.

Le conseil municipal (15 POUR, 3 CONTRE, 1 ABSTENTION)

- décide de confier à Colmar Habitat l'étude et la réhabilitation globale du bâtiment « Presbytère » selon l'étude de faisabilité de juin 2016. L'objectif de cette réalisation est de réaménager le bâtiment en 6 logements aidés et un logement pour la commune,
- prend acte de l'accord du Conseil de Fabrique en date du 20 septembre 2017 pour ce projet,
- demande la distraction d'une partie du presbytère (le logement et le bureau du rez-de-chaussée conservant l'affectation culturelle) et le transfert des offices de semaine (qui ont lieu dans la chapelle au sein du presbytère) vers l'Eglise Saint-Michel,
- précise qu'une salle sera mise à disposition de la chorale pour ses répétitions, au sein de l'Hôtel de Ville (qui sera également mis aux normes Accessibilité), à l'instar de ce qui est pratiqué pour d'autres associations.

10. Le conseil municipal décide d'exonérer totalement de taxe d'aménagement les abris de jardin de moins de 10 m² soumis à déclaration préalable à compter du 1^{er} janvier 2018. Les constructions jusqu'à 5 m² sont exonérées de droit.

11. Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 3 000 euros à l'association des quilleurs de Herrlisheim sans la nommer « aide à l'investissement » tel que cela avait été écrit dans le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2017.

12. Le nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) se compose de deux parties :

l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions, et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitare. Elle remplace désormais l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (IFTS), l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et l'indemnité d'exercice de missions des préfetures (IEMP).

le Complément Indemnitare Annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Le conseil municipal décide de mettre en place l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), mais pas le Complément Indemnitare Annuel (CIA), dont l'instauration est facultative.

13. Suite au passage des ouragans Irma puis Maria, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 250 euros à l'association des Maires de la Martinique et une subvention de 250 euros à l'association des Maires de la Guadeloupe (fonds de soutien spécifique afin d'aider à la reconstruction des équipements publics essentiels à la population).

14. Le rapport d'activités 2016 du Syndicat d'électricité et de gaz peut être consulté en mairie.

15. Divers : l'assemblée générale de l'Amicale des élus se tiendra ce lundi 2 octobre à 19h00. Elle sera suivie des Commissions réunies.

**Les procès-verbaux complets sont disponibles à la mairie ou sur le site internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**





Le PACS (pacte civil de solidarité)

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle prévoit de transférer à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Cette disposition s'appliquera à partir du 1^{er} novembre 2017.

Rappel : le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains papiers.

Vous pouvez donc désormais venir vous pacser en mairie, sur rendez-vous !

JOURNEE D'INFORMATION TRANSFRONTALIERE

L'INFOBEST Vogelgrun/Breisach organise sa seconde journée d'information transfrontalière de l'année le mardi 21 novembre 2017 dans les locaux de la Communauté de Communes Pays Rhin-Breisach à Volgelsheim.

Cette journée permet aux frontaliers de trouver des réponses concrètes à leurs questions (emploi, prestations familiales, maladie, retraite, fiscalité, ...) auprès de spécialistes des administrations et caisses des deux pays (France et Allemagne) réunis le même jour en un même lieu.

L'accueil se fait sur rendez-vous. Merci de prendre contact au 03 89 72 04 63.



BOITE AUX LETTRES ET NUMEROS DE VOIRIE

RAPPEL

Malgré plusieurs rappels, certaines habitations sont toujours dépourvues de boîte aux lettres normalisées et/ou de numéro de voirie. Il est également constaté que certains riverains n'ont toujours pas corrigé le numéro de leur habitation suite aux modifications effectuées par la commune. Une sonnette fonctionnelle avec le nom est un plus.

Nous vous rappelons :

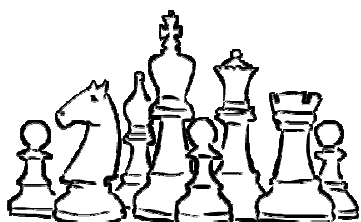
- que les noms de toutes les personnes qui habitent à votre adresse doivent figurer sur la boîte aux lettres et que celle-ci doit être placée à l'entrée et non au fond de votre propriété, en bordure de la voie de circulation,
- que le numéro de votre propriété doit être visible de la rue.

Ces informations faciliteront le travail des facteurs, des bénévoles et des agents communaux chargés de distribuer le bulletin municipal et le courrier ainsi que des livreurs.

ECOLE ELEMENTAIRE

L'école est à la recherche de moniteurs / animateurs pour l'activité « échecs » avec les enfants.

Merci de prendre contact avec la directrice, Sylvie MARTISCHANG, au 03 89 49 36 80.



DECLARATIONS DE RECOLTE 2017

Les viticulteurs du vignoble d'Alsace seront amenés prochainement à déclarer leur récolte de vin 2017.

La déclaration version papier est supprimée : elle doit obligatoirement être faite en ligne.

Portail du CIVA : www.Vinsalsace.pro



COLMAR AGGLOMERATION : AIDES

Aide à l'investissement matériel dans les entreprises

Un dispositif a été instauré en septembre 2015 afin de soutenir la compétitivité des entreprises de Colmar Agglomération et de permettre la modernisation du tissu productif local.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant avec la Région Grand Est. Elle prend la forme d'une subvention permettant de soutenir la réalisation de projets d'investissement liés à la création – reprise et au développement des entreprises.

La menuiserie Yves Gantzer de Herrlisheim a ainsi pu bénéficier d'une aide de 15 % de la Région Grand Est et de 5 % de Colmar Agglomération pour l'achat d'une plaqueuse de chants en bobines et bandes.

Subvention pour travaux d'économies d'énergie dans l'Habitat

4 particuliers de Herrlisheim ont bénéficié de ces aides pour leurs logements.

Plus d'infos auprès des services de Colmar agglomération au 03 69 99 55 55.



LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'apprentissage, la CCI Alsace Eurométropole Colmar organise des réunions d'informations sur l'apprentissage qui auront lieu les :

8, 15, 22 et 29 novembre 2017,

de 14 h à 16 h,

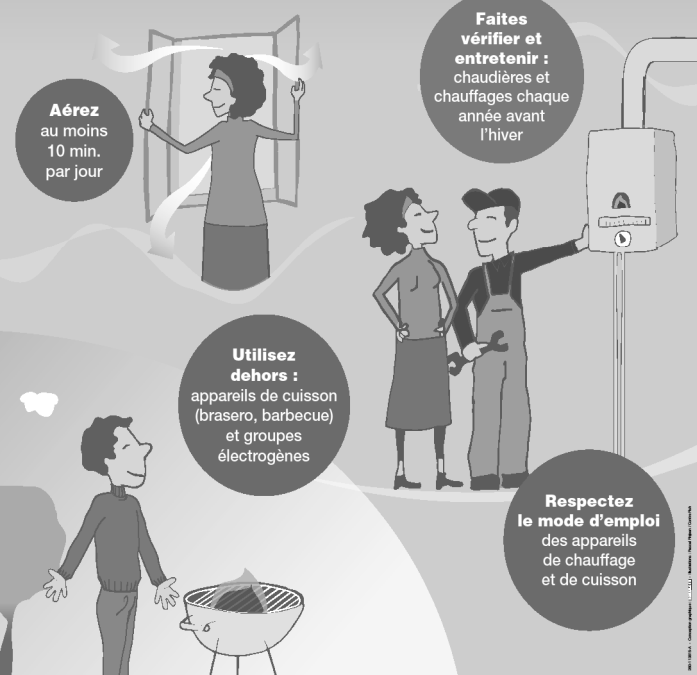
à la CCI Alsace Eurométropole Colmar.

Inscription obligatoire par téléphone au
03 89 20 20 12
ou par courriel :
apprentissage-colmar@alsace.cci.fr



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.



www.prevention-maison.fr



Qu'est-ce que le service FLEXITRACE ?

FlexiTrace est un service à la demande, mis en place par Colmar agglomération pour permettre aux clients de se déplacer en dehors du passage de la ligne régulière 26 du réseau Trace, sur simple réservation téléphonique préalable. Ce service fonctionne d'arrêt à arrêt, sur l'itinéraire de la ligne 26 au départ ou à destination de Herrlisheim-Vignoble. Une course FlexiTrace peut être commandée toutes les 30 minutes dans les créneaux horaires définis.

Horaires de fonctionnement

	Du lundi au vendredi en période scolaire	Samedis et vacances scolaires
Sens	Période de fonctionnement	Période de fonctionnement
Herrlisheim-Vignoble vers Colmar	8 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h	8 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h
Colmar vers Herrlisheim-Vignoble	8 h à 11 h 45 / 12 h 45 à 16 h 40	8 h à 11 h 45 / 12 h 45 à 16 h 50

Comment réserver votre déplacement ?

Sur simple appel téléphonique, au plus tard la veille du déplacement avant 17 h pour un déplacement le lendemain au numéro d'appel : ALLO TRACE 03 89 20 80 80.

Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Lors de l'appel, le client doit préciser :

- ses coordonnées complètes
- l'arrêt de montée
- l'arrêt de destination
- l'heure de départ
- l'heure et l'arrêt éventuel de retour.

Combien ça coûte ?

Le déplacement s'effectue avec les titres habituels du réseau de bus Trace, formule billets et abonnements.

A bord du véhicule FlexiTrace, le conducteur propose les titres de transport suivants : billet unité, billet Alsa + 24 h Colmar Agglo, billet Tempo et le billet combiné Base Nautique pendant la période estivale.

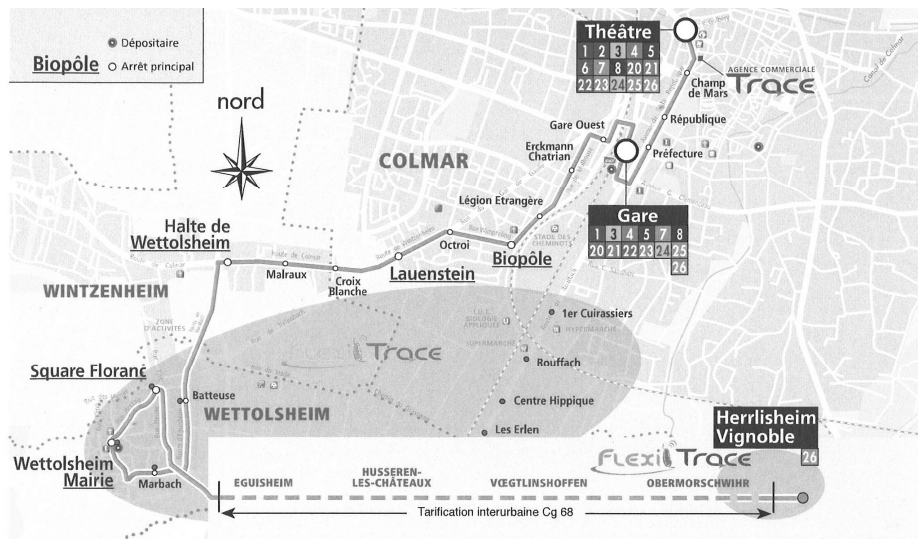
A savoir

Les groupes constitués de plus de 4 personnes et les vélos ne sont pas acceptés à bord du véhicule FlexiTrace.

Les enfants de moins de 10 ans qui peuvent voyager dans un siège rehausseur, (groupe 2/3), sont acceptés.

Toute course non annulée moins de 3 heures avant le déplacement prévu ou non honorée, sera facturée au client au prix de 25 €. Les annulations sont à effectuer par téléphone au 03 89 20 80 80.

ITINERAIRE
DU SERVICE





SAPEURS-POMPIERS



**A partir du week-end du 11 novembre
et jusqu'au vendredi 1^{er} décembre 2017,**

les sapeurs-pompiers de Herrlisheim vous proposeront
leur traditionnel calendrier pour l'année 2018.

Ils vous remercient d'avance du bon accueil
que vous leur réserverez.

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM & ENVIRONS

Rendez-vous au verger-école, parc de l'Hôtel de Ville à
Herrlisheim, le samedi 25 novembre à 14 h.

Thèmes :

- Plantations d'arbres demi-tige et haie fruitière,
- Taille de formation,
- Distribution d'arbres de la Sainte-Catherine.

Le Président,
Maurice KLINGNER

ASSOCIATION DE QUILLES

L'Association de Quilles de Herrlisheim organise sa traditionnelle soirée loto «spéciale bons d'achats» le

**samedi 25 novembre 2017 à 20 h,
salle des fêtes de Wih-au-Val.**

La vente des cartons se fait à partir de 18 h 30.
Prix du carton : 3.50 €. Les 6 cartons : 20 €

Boissons et petite restauration sur place.

Réservations : 03 89 49 26 66 ou 03 89 49 38 86.



PASSAGE A DOMICILE DE SAINT NICOLAS ET DU PERE FOUETTARD

le 6 décembre 2017 à partir de 17 h 30

Comme chaque année, Fresh'n Co vous propose un
panier garni au prix de 10 € par enfant.

Réservations au 06 89 15 46 78.

LES GRENOUILLES S'ECLATENT

L'association « Les Grenouilles s'éclatent » organise une bourse
aux jeux de sociétés et livres,

**dimanche 19 novembre 2017 de 10 h à 16 h,
au gymnase municipal.**

Dépôt-vente samedi 18/11/2017 de 17 h à 18 h.

Reprise des invendus dimanche 19/11/2017 de 16 h à 17 h.

Informations et réservations au : 06 22 25 62 55.

COMITE DES FETES

Notre désormais traditionnel marché de Noël aura lieu les 2 et 3 décembre 2017.

Un petit marché de Noël typique et authentique avec des exposants qui proposent des
produits variés tels que bricolages, déco, bijoux fantaisie faits mains, pâtisseries, bredalas,
miel, pommes, ...

Vous trouverez la buvette et le vin chaud dans le hall d'entrée de la salle Saint-Michel.

Dès à présent, les enfants peuvent déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux
lettres qui se trouve au secrétariat de la mairie.

Dans le prochain bulletin, vous trouverez les informations concernant les exposants.



Le Président,
André FURSTENBERGER

Les Grands Anniversaires du mois de novembre 2017

LANDAIS Hélène, 89 ans le 1^{er}
BECKER Jeanne, 86 ans le 6
HUMBRECHT Anne-Marie, 84 ans le 6
FUCHS Simone, 81 ans le 9
REINOLD Jean Pierre, 77 ans le 9
ADAM Marie-Louise, 77 ans le 19
FUCHS Maria, 89 ans le 22
FORNY Marie-Pia, 78 ans le 29
HAUMESSER Cécile, 76 ans le 29
HEIMBURGER François, 85 ans le 30



NAISSANCES

Roxane KUHLMANN HAGENBOURGER

née le 19 septembre



Théo JUNGLUT

né le 9 octobre

Julian SCHWEITZER

né le 19 octobre

DECES

Joseph VILLEMIN

le 28 septembre



Julien BOYER

le 30 septembre

Michèle JEANBLANC

le 30 septembre

ANNONCES



IMMOBILIER

Particulier recherche maison sur Herrlisheim :
4 chambres, 110 m², terrain de 6 ares
ou terrain constructible de 6 ares minimum.

Tél. 06 70 92 95 26

Du fait de la vente à venir de leur maison louée,
jeune couple de retraités de Herrlisheim recherche à louer à
Herrlisheim, maison ou appartement 4 / 5 pièces.
Entrée dans le logement à convenir.

Tél. 06 84 08 71 16

Particulier cherche à louer garage, parking, emplacement dans
une cour fermée ou grange pour garer son van.

Tél. 06 70 82 57 51

URGENT ! Couple retraités de l'Education nationale
recherche terrain à bâtir (3 à 5 ares) sur Herrlisheim
ou environs proches.

Tél. 06 07 05 44 42

VENTE

A VENDRE

Sommier à lattes + matelas latex 140 x 190
(bon état - 5 ans) 100 €.

Tél. 06 83 69 06 92

A VENDRE

2 pneus neige Firestone 185/55 r 15 (Fiat 500) jamais utilisés,
brûleur à mazout, très bon état, cause installation gaz,
2 radiateurs électriques, type Susanna, 1500 W et 200 W,
230 V AC-50HZ, état neuf, jamais servis,
1 tapis de salon, 1.70 x 2 m, bon état.

Tél. 06 51 72 84 40

A VENDRE

Cuve fuel en plastique avec cerclage de 2500 litres,
système d'aspiration inclus.
Il reste 205 litres de fuel.
Le tout : 200 €.

Tél. 06 11 71 93 39

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automati-
quement supprimée le mois suivant.

La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

EMPLOI

Auxiliaire de vie avec une expérience de plus de 2 ans
en EHPAD cherche un emploi à domicile chez des
particuliers et des personnes âgées.

Egalement disponible pour du ménage et du repassage
pour compléter ses heures.

Tél. 06 40 43 34 16

Restaurant « La Grenouille » recherche personne
motivée pour la cuisine. Appelez pour rendez-vous.

Tél. 03 89 49 28 59

Assistante maternelle dispose de 2 places pour un bébé
immédiatement.

Tél. 03 69 45 99 41

Donne cours de maths, niveau collège.

Tél. 03 89 49 35 32

Etudiante en DUT, donne cours particuliers
en maths, physique-chimie et biologie,
niveaux collège et lycée.

Tél. 06 87 68 86 31

Etudiante (3^{ème} année dentaire), âgée de 21 ans,
sérieuse et responsable, propose de garder
vos enfants selon disponibilité (en fin de journée, en
soirée). Je peux m'occuper des enfants de tout âge.
Pour plus de renseignements, contactez-moi au :

06 98 14 24 20

Ecopatine

« Une nouvelle vie pour vos meubles »

Dans un monde où recycler et protéger la planète sont des
actes qui deviennent une priorité quotidienne, Ecopatine vous
propose ses services pour donner une deuxième vie à des
meubles inutilisés, passés de mode ou en mauvais état.

Ecopatine récupère et transforme en objets de décoration
uniques et tendances, au gré de vos envies, meubles chinés ou
personnels. Grâce aux patines écologiques, redécorer ses
meubles devient un acte responsable .

Ecopatine est une entreprise locale où Laurence Krempper,
passionnée de menuiserie et riche de ses nombreuses années
d'expérience, vous propose également ses services dans la
vente et l'installation de cuisines .

**Je vous invite à venir nous rencontrer à l'occasion de
nos portes ouvertes les samedi 25 et dimanche 26
novembre de 10 h à 17 h .**

ECOPATINE

37 rue Saint-Pierre
68420 HERRLISHEIM
06 85 98 02 98

laurence@ecopatine.fr

Marché de Noël

HERRLISHEIM

2 et 3
décembre
2017

Salle St-Michel
Place de l'Eglise

Samedi de 14 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 18 h

Inauguration
Samedi 2 décembre à 15 h

